

Contrat

[L'Attributaire remplit ce Contrat conformément aux indications en italiques]

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le [date] 19 jour de [mois] Avril de 2015

ENTRE

(1) [Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS), Etablissement Public] _____ de [sis au croisement du Boulevard du 30 juin et de l'Avenue Batetela, à Kinshasa-Gombe] _____

Ci-après dénommé l'« Autorité contractante » d'une part, et

(2) [la Société ETUDES TECHNIQUES CONCEPTIONS DES STRUCTURES, ETCS sarl] _____ de [54, Avenue du Livre, Commune de la GOMBE]

Ci-après dénommé le « Titulaire », d'autre part :

ATTENDU QUE l'Autorité contractante a lancé l'appel d'offres du marché de fournitures et services AAO n°001/FNPSS/DG/FS/CGPMP-SP/2014 relatif à l'acquisition des équipements informatiques pour la mise en place du portail électronique à accès libre sur les opportunités d'emploi et le site web de l'ONEM, à savoir [le LOT 2 de ce marché qui consiste à l'acquisition des équipements informatiques du portail électronique à accès libre sur les opportunités d'emploi et le site web de l'ONEM.] _____ et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison de ces Fournitures et la prestation de ces Services connexes, pour un montant de [91.683.014,71 FC (Nonante et un million six cent quatre vingt trois mille quatorze et septante et un centime des francs congolais)TTC] _____ (ci-après dénommé le « montant du Marché») et dans le délai maximal de [trente jours].

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
 - a) Le présent Contrat
 - b) la Notification d'attribution du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante ;
 - c) L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire;
 - d) le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
 - e) le Cahier des Clauses Administratives Générales ;
 - f) le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais ; et
 - f) [Procès verbal d'harmonisation du 24 mars 2015] _____

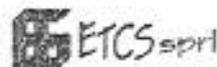
MM

3. Le présent Contrat prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'Autorité contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité contractante, par les présentes, de livrer les Fournitures, de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.
5. L'Autorité contractante convient par la présente de payer au Titulaire à travers le Trésor Public, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent contrat, conformément aux lois en vigueur en République Démocratique du Congo, aux jour, mois et année que ci-dessus.

Signé par [Alice MIRIMO KABETSI, Directrice Générale du Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS)] _____ pour l'Autorité contractante

Signé par [MAYALA MASAMBUNDU, Administrateur Gérant de la Société Etudes Techniques Conceptions des Structures, ETCS sarl] _____ pour le Titulaire



ETCS sarl
ETUDES TECHNIQUES CONCEPTIONS DES STRUCTURES
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
N°C 59448 Kn ID NAT 01-403-944539F N°regM AG700089C